

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général – Service de la Modernisation
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP
Chef du service de la modernisation

Catégorie : A +		
Poste susceptible d'être vacant		
Présentation de l'environnement professionnel	Au sein du secrétariat général, le service de la modernisation est composé de deux sous-directions : la sous-direction des systèmes d'information et la sous-direction du pilotage des services. Le conseil des systèmes d'information et la mission Simplifions lui sont rattachés. Le service est chargé de proposer et de mettre en œuvre les réformes d'organisation et d'amélioration des relations avec les usagers, de définir les modalités de contrôle de gestion, d'organiser la répartition des moyens des services déconcentrés et de conduire la politique de développement des systèmes d'information.	
Objectifs du poste	Placé sous l'autorité du secrétaire général, le chef du service de la modernisation organise les missions confiées au service et fixe orientations et priorités. Il travaille en coordination avec les autres services du secrétariat général et les directions d'administration centrale. Il participe en outre aux travaux interministériels portant sur la modernisation de l'État.	
Compétences liées au poste	Savoirs Bonne connaissance des métiers et de l'organisation du MAAF y compris des opérateurs Compréhension des systèmes d'information Expérience réussie en services déconcentrés et en centrale	Savoir-faire Aptitudes marquées à l'animation d'équipes, à la négociation et à la prise de décision
Personne à contacter	Jean-Marie AURAND, secrétaire général, 01 49 55 40 88 jean-marie.aurand@agriculture.gouv.fr	